

MY BIKEWORLD Un projet citoyen

Qui n'a jamais imaginé l'infrastructure vélo idéale, celle qui lui permettrait de se déplacer plus facilement et en toute sécurité ?



À l'occasion de leur 40e et 20e anniversaire, le [GRACQ](#) et le [Fietsersbond](#) ont lancé My Bikeworld, une campagne citoyenne et participative dont l'objectif est d'accélérer la mise en place d'un environnement cyclable plus sûr et plus agréable en Belgique.

De début juin à mi-août, les citoyens ont été invités à déposer leurs projets en ligne sur le site www.mybikeworld.be. Des projets destinés à améliorer les conditions de circulation à vélo, des propositions les plus simples aux idées les plus ambitieuses ! Les internautes ont également pu voter afin de soutenir leurs projets favoris. Avec plus de 720 projets soumis et près de 11 000 votes enregistrés, My Bikeworld est un réel succès.

Sur la base des votes enregistrés, un jury d'experts a été chargé de sélectionner trois projets lauréats : un par région. Le GRACQ et le Fietsersbond s'engagent à apporter un soutien plus spécifique à ces projets afin qu'ils soient concrétisés.



My Bikeworld a pu voir le jour grâce au soutien de nos partenaires :



Le jury & et la sélection

Pour chaque région, une présélection a été réalisée sur la base des projets ayant collecté le plus grand nombre de votes. Un jury d'experts s'est ensuite réuni pour désigner le projet gagnant. Chaque projet a été noté en fonction de 4 critères :



1. **l'utilité/ complémentarité** : le projet présente une grande utilité pour les cyclistes ou complète des infrastructures cyclables existantes.



2. **l'intérêt général** : le projet s'adresse à un grand nombre de cyclistes.



3. **la faisabilité** : le projet a des chances d'être réalisé à court ou moyen terme (en tenant compte des éventuelles barrières techniques et urbanistiques).



4. **l'innovation** : le projet a un caractère innovant.

Composition du Jury

Les neuf membres du jury représentent les trois régions du pays et sont spécialistes des questions « mobilité » :

- M. Kristiaan Borret, Maître architecte Bruxelles
- M. Roel De Cleen, Fietsersbond Bruxelles
- M. Philippe Degand, GRACQ Wallonie
- M. Frederik Depoortere, Manager Vélo Bruxelles
- M. Stefan Devoldere, Maître architecte Flandre
- M. Patrick Frenay, GRACQ Bruxelles
- Mme Chantal Jacobs, Manager Vélo Wallonie
- M. Jan Pelckmans, Manager Vélo Flandre
- M. Félix Vandemeulebroek, Institut Belge pour la Sécurité Routière

Les lauréats « And the winner is... »

Wallonie



Liaison cyclable entre Rebecq et Tubize

Actuellement, les cyclistes de Rebecq et Quenast ne disposent d'aucune liaison sécurisée pour se rendre à Tubize. Le projet proposé est une piste cyclable bidirectionnelle physiquement séparée du reste du trafic afin de parcourir les trois kilomètres séparant Rebecq de Tubize.

« Le choix de cette liaison cyclable se justifie par ses atouts au niveau de l'utilité, de l'intérêt général et de la faisabilité. »

Flandre

Traversée cyclable à Louvain (intersection N26 et E314)



Cette intersection entre deux voies automobiles est répertoriée depuis 2002 sur la liste des « points noirs » cyclistes à résoudre en priorité par la région flamande. Le projet proposé : deux pistes cyclables longeant chaque côté de la N26, conçues de manière à minimiser la déclivité par un système de tunnels (sous les bretelles d'accès à l'autoroute) et de pont (au-dessus de l'autoroute).

« C'est clairement l'utilité et l'intérêt du projet qui ont pesé dans le choix de cet aménagement ambitieux. »

Bruxelles-Capitale



Principe « moitié-moitié » le long du canal

Le projet repose sur l'idée d'un partage de l'espace public plus équitable entre les modes motorisés et les modes actifs le long du canal, entre Vilvoorde et Halle. L'une des rives serait intégralement dédiée à la circulation des modes non motorisés (piétons, cyclistes etc...) : un espace libéré de la pollution et du bruit générés par le trafic intense.

« Si l'intérêt et l'utilité du projet sont indéniables, c'est plus encore le caractère innovant du principe moitié/moitié qui a séduit le jury. »

Téléchargez les images de synthèses des projets lauréats sur www.gracq.org/mybikeworld

Wallonie Le TOP 3



REBECQ - TUBIZE :

Aménagement d'une liaison cyclable



Le projet gagnant propose une piste cyclable bidirectionnelle séparée de la chaussée, entre les communes fusionnées de Rebecq et Quenast et Tubize (route de Ripain). Actuellement, cette route n'est absolument pas sécurisée pour les cyclistes, alors que le trafic est important et les vitesses élevées. Il s'agit pourtant du trajet le plus rapide pour que les habitants puissent se rendre à vélo aux écoles secondaires, à la gare, à l'hôpital ou encore aux commerces de Tubize. Le potentiel est donc important concernant cette piste cyclable sécurisée qui permettrait aux étudiants et aux navetteurs de rejoindre sans problème leur destination à vélo !



« Ce projet n'est en réalité pas neuf : il s'agit d'une demande récurrente des cyclistes sur le terrain. Nous l'avons déjà relayée à plusieurs reprises : en postant ce projet sur My Bikeworld, l'objectif était de faire bouger les choses. »

CLAUDINE LIENARD

BRAINE-L'ALLEUD :

Aménagement d'un pré-RAVeL (ligne 115)



Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'aménagement à terme d'un RAVeL sur l'ancienne voie de chemin de fer L115 par la Région wallonne, et qui reliera Braine l'Alleud à Tubize, en passant par le zoning industriel de Wauthier-Braine et par Braine-le-Château. Ce projet propose d'instaurer un « pré-RAVeL » là où le tracé est exploitable et, pour les tronçons non exploitables directement, d'aménager un itinéraire alternatif en attendant l'aménagement définitif du RAVeL.

NAMUR :

Création d'une liaison entre le centre et le boulevard du Nord

La gare de Namur constitue une véritable barrière entre le centre et les quartiers du nord (Bomel, Saint-Servais...). Les ponts de Louvain et d'Heuvy ne sont pas sécurisés pour les cyclistes et le passage souterrain de la gare n'est pas adapté à la circulation des cyclistes, qui doivent y circuler le vélo à la main. Le projet suggère un accès (pont ou tunnel) qui assure aux cyclistes une liaison confortable, rapide et sécurisée.



Flandre Le TOP 3



LOUVAIN:

Traversée cyclable de l'intersection N26 et E314



Cette intersection entre deux voies automobiles est répertoriée depuis 2002 sur la liste des « points noirs » cyclistes à résoudre en priorité par la région flamande. Le projet proposé : deux pistes cyclables longeant chaque côté de la N26, conçues de manière à minimiser la déclivité par un système de tunnels (sous les bretelles d'accès à l'autoroute) et de pont (au-dessus de l'autoroute).

HEIST-OP-DEN-BERG:

Piste cyclable le long de la N10



Une piste cyclable existe déjà le long de la N10 à cet endroit : il s'agit d'une piste marquée, très étroite et non séparée du reste de la chaussée. Le trafic est pourtant intense, et de nombreux camions y circulent. Plusieurs accidents graves sont déjà survenus sans que rien n'ait été fait pour améliorer la sécurité. Le projet propose donc de créer à cette endroit une piste cyclable séparée du trafic et sécurisée, suffisamment large que pour permettre à des parents de circuler avec leurs enfants (remorques, backfiets)...

ANVERS: Vélos en libre-service sur le campus universitaire

La ville d'Anvers dispose d'un système de vélos en libre-service, Vélo Antwerpen. Toutes les stations sont cependant situées à l'intérieur du périmètre délimité par le ring. Le projet propose d'étendre le service au-delà du ring, afin de desservir le campus universitaire « Drie Eiken », situé à quelques kilomètres seulement du centre. L'Université d'Anvers a remporté le « Bike to Work », mais la mise à disposition de vélos en libre-services permettrait de convaincre davantage de gens encore d'effectuer leurs déplacements à vélo.



Bruxelles-Capitale le TOP 3



CANAL HALLE-VILVORDE :

Aménagement des rives selon le principe « moitié/moitié »



« Les trois quarts de l'espace sont actuellement réservés à la voiture, alors qu'un véhicule transporte en moyenne 1,2 personne ! Pourquoi est-ce que les deux rives devraient être dominées par les voitures et les camions? Mon rêve, c'est de rétablir l'équilibre en restituant une des deux rives à la circulation des piétons et des cyclistes ».

BÉNÉDICTE SWENNEN



Le projet lauréat pour la région bruxelloise repose sur un meilleur partage de l'espace public entre modes actifs et modes motorisés le long du canal. Il propose ainsi de réserver l'une des deux rives aux piétons, cyclistes, trottinettes... Ceux-ci pourraient alors profiter d'un espace plus convivial, d'un espace libéré de la pollution, du bruit et des dangers du trafic motorisé. Ce projet concerne l'entièreté du tracé du canal, un axe cycliste important qui traverse la région de part en part.

SAINCTELETTE :

Aménagement du carrefour et vert intégral pour modes actifs



Le carrefour Sainctelette est l'un des principaux obstacles sur la route du canal, un axe cycliste majeur. Le projet envisage la création d'un passage sous le pont pour les cyclistes qui souhaitent poursuivre leur route le long du canal. Il est également proposé d'équiper le pont de pistes cyclables et d'instaurer un « vert intégral » pour les modes actifs, c'est-à-dire une phase verte durant laquelle les piétons et les cyclistes peuvent franchir le carrefour dans toutes les directions, alors que les véhicules motorisés sont à l'arrêt.

BELLIARD :

Création d'une piste bidirectionnelle

La rue Belliard relie le cœur de Bruxelles au parc du Cinquantaire. C'est également un axe automobile majeur de la région, avec cinq bandes à sens unique intégralement dédiées au trafic automobile... et aucune piste cyclable ! Le projet propose de convertir une bande en piste cyclable bidirectionnelle, surélevée par rapport à la chaussée et protégée physiquement du trafic automobile.



GRACQ & Fietsersbond Qui sommes-nous ?



Le Groupe de Recherche et d'Action des Cyclistes Quotidiens est l'association qui représente les cyclistes en Belgique francophone. Elle fédère les cyclistes à Bruxelles et en Wallonie afin d'obtenir une meilleure prise en compte du vélo et de rendre les déplacements à vélo plus sûrs et plus agréables pour tous.

Le Fietsersbond est une organisation unique qui défend les intérêts des cyclistes flamands et bruxellois. Nous voulons faire du vélo un choix logique pour tous les déplacements et, avec plus de 100 bénévoles en Flandre et à Bruxelles, nous défendons des infrastructures accessibles aux vélos et un code de la route adapté aux cyclistes et un climat fiscal.

GRACQ asbl

Rue De Londres,15
1050 Ixelles
info@gracq.be
02 502 61 30
www.gracq.be

Fietsersbond vzw

Rue du Vieux Marché aux Grains 63
1000 Bruxelles
info@fietsersbond.be
02 502 68 51
www.fietsersbond.be

Contact presse :

Auréliе WILLEMS - 0478 70 11 51

Contact presse :

Dieter SNAUWAERT - 0497 12 28 93

